



Détournement de mineure ou pas ?

Par **magguie69**, le **24/11/2014 à 12:12**

Bonjour,rnrnJ'ai 16 ans et bientôt je me rendrais à l'hotel avec accord de mes parents pour passer un week end dans une ville.rnJ'ai rencontré depuis quelques semaines sur Internet un homme âgé de 26 ans que j'aimerais rencontré lors de mon week end.rnrnMes parents ne sont pas au courant de cette rencontre et de plus la chambre d'hôtel sera a mon nom, je voulais savoir s'il y a des risques pour lui si je serais amené à l'invité dans ma chambre d'hotel.rnrnMerci d'avance

Par **Lag0**, le **24/11/2014 à 13:28**

Bonjour,rnPour commencer, le délit de "détournement de mineur" n'existe plus.rnA 16 ans, vous êtes considérée comme "majeure sexuellement", vous pouvez donc avoir des relations sexuelles avec un majeur, sauf s'il dispose de l'autorité sur vous, sans que cela ne soit répréhensible légalement.

Par **magguie69**, le **24/11/2014 à 13:38**

Merci Lag0